

OFFRE D'ACHAT D' ACTIONS (Version simplifiée)

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
0.00 INTERPRÉTATION	7
0.01 Terminologie.....	7
0.01.01 Actions.....	7
0.01.02 Charge	8
0.01.03 Contrôle.....	8
0.01.04 Date de Clôture.....	8
0.01.05 Date Effective.....	8
0.01.06 Équipement.....	8
0.01.07 Force Majeure.....	8
0.01.08 Information Confidentielle.....	9
0.01.09 Manquement.....	9
0.01.10 Offre	10
0.01.11 Perte.....	10
0.01.12 Société	10
0.02 Intégralité et primauté.....	10
0.03 Lois applicables.....	10
0.04 Non-conformité.....	10
0.04.01 Divisibilité.....	10
0.04.02 Disposition alternative.....	11
0.05 Généralités.....	11
0.05.01 Cumul.....	11
0.05.02 Non renonciation.....	11
0.05.03 Dates et délais.....	11
a) De rigueur.....	11
b) Calcul.....	11
0.05.04 Approbation.....	12
1.00 OBJET	12
1.01 Offre d'achat.....	12
1.02 Conditions.....	12
1.03 Choix de l'OFFRANT.....	12
2.00 CONTREPARTIE.....	13
2.01 Prix offert.....	13
2.02 Ajustements.....	13
2.02.01 Bénéfice d'Exploitation.....	13
2.02.02 Avoir des Actionnaires.....	14
3.00 MODALITÉS DE PAIEMENT	14

3.01	Dépôt.....	14
3.01.01	Remise	14
3.01.02	Encaissement	14
3.01.03	Retour	15
3.02	Montant initial.....	15
3.03	Solde du prix	15
3.03.01	Mensualités.....	15
a)	Montant total.....	15
b)	Échéancier	15
c)	Intérêt	15
3.04	Paiement par anticipation.....	15
3.05	Billet à ordre	15
3.05.01	Remise	16
3.05.02	Portée.....	16
3.06	Réclamations d'un tiers	16
3.07	Déchéance du terme.....	16
4.00	SÛRETÉS.....	16
4.01	En faveur de l'OFFRANT	16
4.02	En faveur du BÉNÉFICIAIRE	16
4.02.01	Solidarité.....	16
4.02.02	Hypothèque mobilière avec dépossession	17
4.02.03	Dépôt en garantie.....	17
4.02.04	Autres droits	17
5.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES	17
5.01	Statut et capacité	17
5.02	Divulgateion	17
6.00	ATTESTATIONS DE L'OFFRANT	18
6.01	Prête-nom	18
6.02	Financement.....	18
7.00	ATTESTATIONS DU BÉNÉFICIAIRE.....	18
7.01	Sa personne	18
7.01.01	Faillite.....	18
7.01.02	Comportement	19
7.02	Actions visées	19
7.02.01	Propriété	19
7.02.02	Charges	19
7.02.03	Émission	19
7.02.04	Transférabilité.....	19
7.02.05	Dividende	19
7.02.06	Dilution.....	20

7.03	Société.....	20
7.03.01	Capital autorisé et émis	20
7.03.02	Livre et registres	20
7.04	Actionnaires	20
7.05	Ressources humaines	20
7.05.01	Normes du travail	20
7.05.02	Santé - Sécurité.....	20
7.05.03	Équité salariale	21
7.05.04	Personnes-Clés	21
7.06	Financement.....	21
7.06.01	Crédit-bail.....	21
7.06.02	Défaut	21
7.06.03	Manquement	21
7.07	Gestion financière	22
7.07.01	États financiers	22
7.07.02	Cautionnement et garantie.....	22
7.07.03	Avances	22
7.07.04	Quittance	22
7.08	Fiscalité.....	22
7.08.01	Impôts	22
7.08.02	Rapports.....	22
7.08.03	Déductions et remises.....	23
7.09	Titres d'occupation	23
7.09.01	Validité des titres immobiliers	23
7.09.02	Bail	23
7.10	Permis et licences	23
7.10.01	Situation.....	23
7.11	Environnement.....	23
7.11.01	Lois Environnementales	24
7.11.02	Matières dangereuses	24
7.11.03	Autorisations	24
7.12	Propriété Intellectuelle.....	24
7.12.01	Droit.....	24
7.12.02	Réclamations	24
7.12.03	Transaction	24
7.12.04	Droits d'auteur	24
7.13	Crédit à la Clientèle	25
7.13.01	Comptes-clients	25
7.14	Assurances	25
7.14.01	Couverture	25
7.14.02	Conformité.....	25
7.14.03	Réclamations	25
7.15	Procédures judiciaires	25
8.00	OBLIGATIONS RÉCIPROQUES	25

8.01	Attestations	25
8.02	Information Confidentielle	26
8.02.01	Engagement	26
8.02.02	Durée de l'engagement	26
8.02.03	Inachèvement de la Transaction	26
	a) Demande de retour.....	26
	b) Destruction.....	26
8.02.04	Pénalité	26
8.03	Indemnisation.....	27
8.03.01	Seuil.....	27
8.03.02	Portée.....	27
8.03.03	Procédure	27
8.04	Divulgarion de l'existence de l'Offre	28
8.04.01	Engagement	28
8.04.02	Annonce publique.....	28
8.04.03	Exception.....	28
9.00	OBLIGATIONS DE L'OFFRANT.....	28
9.01	Information continue.....	28
9.02	Date de clôture	28
9.03	Libération des endossements	28
9.03.01	Date limite	28
9.03.02	Dédommagement.....	29
9.04	États financiers.....	29
10.00	OBLIGATIONS DU BÉNÉFICIAIRE	29
10.01	Avant la Date de Clôture	29
10.01.01	Accès à la documentation	29
	a) Vérification diligente.....	29
10.01.02	Attestation fautive ou inexacte	29
	a) Nullité	29
	b) Remboursement	30
10.01.03	Charges.....	30
10.01.04	Conduite des affaires.....	30
10.02	Date de clôture	30
10.03	Période de transition	30
10.03.01	Information.....	30
10.03.02	Soutien.....	30
10.04	Non-concurrence.....	31
10.05	Non sollicitation.....	31
10.05.01	Du personnel	31
10.05.02	De la clientèle.....	31
10.06	Quittance	31
11.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....	31

11.01	Cession.....	32
	11.01.01 Interdiction	32
	11.01.02 Inopposabilité	32
11.02	Force Majeure	32
	11.02.01 Exonération de responsabilité	32
	11.02.02 Prise de mesures adéquates	32
	11.02.03 Droit de l'autre PARTIE	32
11.03	Exécution complète	32
11.04	Séance de clôture	32
	11.04.01 Lieu	32
	11.04.02 Délai d'acceptation.....	33
11.05	Prise d'inventaire	33
12.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	33
12.01	Avis.....	33
12.02	Résolution de différends	33
	12.02.01 Rencontre de négociations de bonne foi	33
	a) Avis écrit	33
	b) Rencontre	33
	12.02.02 Médiation	34
	a) Processus	34
	b) Médiateur.....	34
	c) Règlement	34
	d) Procédures judiciaires [OU Arbitrage].....	34
	12.02.03 Arbitrage	34
12.03	Élection de domicile	34
12.04	Modification	35
12.05	Non-renonciation	35
12.06	Signature électronique	35
13.00	RÉVOCATION DE L'OFFRE	36
14.00	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	36
15.00	DURÉE.....	36
	15.01 Échéance	36
	15.02 Survie	36
16.00	PORTÉE	36

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE 7.07.01 – ÉTATS FINANCIERS	38
ANNEXE 10.04 – PRODUITS ET SERVICES	38
ANNEXE 10.05.02 – CLIENTÈLE	38

ooooo

© edilex inc.
www.edilex.com

OFFRE D'ACHAT D' ACTIONS, soumise le 20..., en la ville de, province de Québec, Canada.

PAR (*nom de la personne physique*), (*occupation*), domicilié(e) et résidant au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), faisant affaires sous le nom (*dénomination*) (ci-après dénommée l'« **OFFRANT** »), **À** (*identification du BÉNÉFICIAIRE*), personne morale dûment constituée selon la Loi (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant sa principale place d'affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*) (ci-après dénommée le « **BÉNÉFICIAIRE** ») (ci-après dénommés les « **PARTIES** »).

PRÉAMBULE

- A) Le BÉNÉFICIAIRE est le propriétaire d'une entreprise située au, dans la ville de, province de, faisant affaires sous le nom (ci-après dénommée la « Société »);
- B) L'OFFRANT désire acquérir l'ensemble des actions du BÉNÉFICIAIRE dans la Société.

À CES FINS, L'OFFRANT SOUMETS LA PRÉSENTE OFFRE AU BÉNÉFICIAIRE :

0.00 INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

À moins d'indication contraire dans le texte ou d'incompatibilité avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans l'Offre [ou dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celle-ci] s'interprètent comme suit :

0.01.01 Actions

V1 (Totalité des actions) désigne les (.....) (*indiquer le nombre d'actions*) visées par la Transaction, à savoir la totalité des actions dûment émises et en circulation de la Société, sans égard au fait que celles-ci soient divisées en plusieurs catégories et séries distinctes et comprend, advenant le dépôt de statuts de modification créant une ou plusieurs nouvelles catégories ou séries d'actions, les actions dûment émises et en circulation desdites nouvelles catégories;

OFFRANT	BÉNÉFICIAIRE

OU

V2 (Partie des actions) désigne les (.....) (*indiquer le nombre d'actions*) actions visées par la Transaction, à savoir la totalité des actions de catégorie « ... » de la Société que le BÉNÉFICIAIRE détient et comprend, le cas échéant, toute option, bon de souscription et autre droit d'acquisition appartenant à celui-ci lui permettant d'acquérir d'autres actions du capital-actions [OU capital social (*dans le cas d'une société constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, LRC 1985, c C-44 (ci-après « LCSA »*)] de la Société;

0.01.02 Charge

désigne une cause légitime de préférence, un démembrement du droit de propriété, une modalité de la propriété, une restriction à l'exercice du droit de disposer ou une sûreté de quelque nature qu'elle soit, créé par contrat ou par effet de la loi, y compris tout droit ou privilège susceptible de devenir l'un ou l'autre de ces droits ou affectations;

0.01.03 Contrôle

désigne la détention par une Personne, directement ou par Personne interposée, autrement qu'à titre de créancier, ou par un groupe de Personnes agissant de concert, d'actions émises par une société lui attribuant plus de CINQUANTE POUR CENT (50 %) des voix à l'assemblée des actionnaires et lui permettant d'élire la majorité des administrateurs siégeant au conseil d'administration;

0.01.04 Date de Clôture

désigne le 20..., ou toute autre date fixée d'un commun accord entre les PARTIES pour la signature de la documentation requise pour exécuter la Transaction faisant l'objet de l'Offre;

0.01.05 Date Effective

désigne le 20..., ou toute autre date fixée d'un commun accord entre les PARTIES pour l'exécution de l'Offre;

0.01.06 Équipement

désigne, parmi les biens visés de la Société, tout l'équipement, toute la machinerie, tout le mobilier, tout le matériel roulant, toutes les fournitures et autres accessoires se trouvant ou non dans les locaux utilisés par la Société et servant à l'exploitation de cette dernière;

0.01.07 Force Majeure

OFFRANT	BÉNÉFICIAIRE

désigne tout événement imprévisible et irrésistible échappant au contrôle d'une PARTIE contre lequel celle-ci ne peut se protéger ou se prémunir; pouvant notamment comprendre tout sinistre provoqué par la nature, une épidémie, un incendie, un accident, une guerre (qu'elle soit déclarée ou non), une insurrection, une émeute, un acte de terrorisme, une grève illégale, un arrêt ou un ralentissement de travail spontané, un lock-out, une panne de lignes de télécommunications ou d'électricité, l'intervention des forces armées militaires ou civiles, ou le non respect d'un acte du gouvernement ou à une ordonnance d'un tribunal ou d'une autorité publique [OU (le cas échéant, identifier toute autre cause reliée au contexte spécifique de l'offre)];

0.01.08 Information Confidentielle

signifie toute information (commerciale, technique, scientifique, financière, juridique, personnelle ou autre) qu'une PARTIE divulgue [avant et] pendant la durée de l'Offre et que la PARTIE réceptrice, faisant preuve d'un jugement d'affaires raisonnable, comprend comme étant confidentielle, incluant notamment toute information en lien avec ses activités, ses stratégies et opportunités d'affaires, ses finances, sa Propriété Intellectuelle, ses fournisseurs, ses clients ou ses employés, à l'exception de toute information :

- a) connue par la PARTIE réceptrice, avant la date de sa divulgation;
- b) connue du public ou disponible au public avant la date de sa divulgation;
- c) qui devient connue du public ou disponible au public après la date de divulgation et qui ne provient pas d'une violation de l'engagement de confidentialité de la part de la PARTIE réceptrice;
- d) reçue en tout temps par une Personne qui n'est pas soumise à un engagement de confidentialité, se rapportant à cette information, en faveur de l'une ou l'autre des PARTIES;
- e) développée indépendamment par la PARTIE réceptrice;
- f) personnelle fournie par une personne physique, lorsque cette information est utilisée pour les fins auxquelles elle a été divulguée ou pour toute autre fin permise par la loi;

0.01.09 Manquement

signifie:

- a) une fausse déclaration, imprécision, erreur ou omission de divulgation;
- b) une exécution non conforme ou inexécution d'une obligation; ou

OFFRANT	BÉNÉFICIAIRE